

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un février deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14/02/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Catherine CELESTIN, Sylvette CHADELAUD, Arlette DEMAR, Patrick DESCHARLES, Claude REYGNAUD (en remplacement de Camille DUDOGNON), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Catherine GAUTHIER), Dominique GILLES, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Hubert LEHMANN, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Emmanuel POISSON, Bernard POULET (en remplacement de Henri PALA), Sabine VINCENT.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Martine TANDEAU DE MARSAC, Yves CHABRIER, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Philippe STEYAERT, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2013-019 : SICTOM – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président propose de reprendre de manière anticipée les résultats pour permettre le vote du budget primitif 2013.

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2012	1 167 075,73	1 124 979,68	-42 096,05
	Résultats antérieurs reportés (002 BP 2012)		253 855,67	253 855,67
	Résultat fonctionnement cumulé	1 167 075,73	1 378 835,35	211 759,62
		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2012	41 384,09	102 052,26	60 668,17
	Résultats antérieurs reportés (001 BP 2012)	-13 850,86		-13 850,86
	Solde d'exécution cumulé	55 234,95	102 052,26	46 817,31
		Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser au 31 décembre 2012	Fonctionnement			
	Investissement			

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'affecter de manière anticipée le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde
Reprise anticipée 2013	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)		0,00	
	Report en fonctionnement 002		211 759,62	
	Report en investissement 001		46 817,31	

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 22 février 2013

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,

 Jean-Claude LEBLOIS

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : SICTOM - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

Date de transmission de l'acte : 22/02/2013

Date de réception de l'accusé de
réception : 22/02/2013

Numéro de l'acte : 2013-019 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130221-2013-019-DE

Date de décision : 21/02/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires